

COURS ENTRAINEURS NIVEAU II

COURS SPÉCIFIQUES MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR EN VOLLEY-BALL 2023

DESCRIPTION :

Cette formation de 60,5h comprend :

- 40,5h réparties en différents modules (cours en visioconférence et en présentiel, travaux, préparations, ...);
- 20h de stage avec une équipe des sélections FVWB.

La maquette de formation est disponible dans les pages suivantes.

Cette formation spécifique constitue la dernière phase du processus conduisant à l'obtention du brevet Moniteur Sportif Educateur en volley-ball, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

CONDITIONS GENERALES :

- Être âgé de 19 ans et avoir atteint l'âge de 20 ans à la fin de la formation.
- Être affilié dans un club de la FVWB ou toute autre fédération de volley-ball.
- S'inscrire aux cours généraux Moniteur Sportif Educateur organisés par l'ADEPS – Voir le site : <https://formation-cadres-adepts.cfwb.be/vocation-pedagogique/moniteur-sportif-educateur/>
- Être titulaire d'un brevet Moniteur Sportif Initiateur en volley-ball.
- Disposer d'une attestation de réussite du module '1^{ers} soins en milieu sportif'¹.
- Si aucune dispense est accordée parmi les modules 'volley-ball', s'acquitter d'un droit d'inscription de 150€, à verser pour le 6 avril 2023 sur le compte de la FVWB (BE16 0353 2657 3274 - GEBABEBB). Ce montant comprend les 15€ pour l'homologation Adepts.
- Valider chaque module de la formation MSEd volley-ball.
- Effectuer les stages en respectant les modalités fixées².
- Se référer au cahier des charges pour prendre connaissance des conditions de réussite et du mode de délibération.

**Pour toutes les activités en présentiel, prévoir une tenue de sports
avec des semelles non marquantes**

Responsables « Formation cadres de la FVWB »

:

Geoffrey MAUROY et Xavier FLAMME

geoffrey.mauroy@fvwb.be

xavier.flamme@fvwb.be

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE - CONTACT :

Alexandra SEPP

rue de Namur, 84

B-5000 Namur (Beez)

+32(0)81/26.09.02

coachs@fvwb.be

¹ Cette attestation est obtenue à la suite d'une formation de 8h en présentiel. Elle est obligatoire pour obtenir le brevet MSIn. Les titulaires d'un brevet Initiateur VB ou MSIn VB (obtenu avant 2017) ne disposent pas de cette attestation. Divers opérateurs de formation sont reconnus par l'ADEPS : Ligue Francophone Belge de Sauvetage - <https://www.lfbs.org/ZNLFormation.olp?from=part&id=49> ; Association des Établissements Sportifs - <https://www.aes-asbl.be/formation-rcp-reanimation-cardio-pulmonaire-et-dea-defibrilateur-externe-automatique/>

² Les consignes relatives à la réalisation du stage sont expliquées à l'issue de la première série de cours.

Contenu de la formation Moniteur Sportif Educateur Volley-Ball 2023

Thématique 1 Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 Didactique et méthodologie	Thématique 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 Aspects sécuritaires	Thématique 5 Ethique et déontologie
	<u>Module CS 2.2.1</u> Analyser sa pratique pour une action plus efficace sur le terrain 3 heures (1,5)	<u>Module CS 2.3.1</u> Identification des facteurs de performance spécifiques au volley-ball 1 heure	<u>Module CS 2.4.1</u> Bases de la prévention en volley-ball 1,5 heure	<u>Module CS 2.5.1</u> Les aspects psychologiques et éthiques de la gestion d'un groupe 1,5 heure
	<u>Module CS 2.2.2</u> Développement des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball 3 heures	<u>Module CS 2.3.2</u> Identification des habiletés technico-tactiques avancées du volley-ball 4 heures		<u>Module CS 2.5.2</u> Aspects pratiques de la relation coach-arbitre en volley-ball 1,5 heure
	<u>Module CS 2.2.3</u> Préparation d'un cycle d'entraînements technico-tactiques 3 heures	<u>Module CS 2.3.3</u> Amélioration des qualités physiques chez les jeunes 1,5 heure		
	<u>Module CS 2.2.4</u> Utilisation de la vidéo pour analyser la pratique en volley-ball 3 heures (1,5)	<u>Module CS 2.3.4</u> La préparation psychologique : sensibilisation et stratégies de base 1,5 heure		
	<u>Module CS 2.2.5</u> Bases du scouting 2 heures*	<u>Module CS 2.3.5</u> Pratiques adaptées du volley-ball 2x1 heure*		
	<u>Module CS 2.2.6</u> Evaluation physique de base en volley-ball 1,5 heure*			
	<u>Module CS 2.2.7</u> Intégration de la préparation physique dans l'entraînement technico-tactique en volley-ball 6 heures (3)			
	<u>Module CS 2.2.8</u> Elaboration d'une séance de condition physique ou de renforcement musculaire 3 heures			
	<u>Module CS 2.2.9</u> Bases de la planification de l'entraînement physique en volley-ball 1,5 heure			
	<u>Module CS 2.2.10</u> Stages 20 heures			
				Total : 60,5h (n) : travaux, cours inversés
				Présentiel
				Modules à suivre par les C1
				*Plateforme d'apprentissage en ligne

COURS SPÉCIFIQUES MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR EN VOLLEY-BALL

2023

Module CS 2.3.1	Identification des facteurs de perf. spécifiques au VB	CT (H.Vleminckx)	Loverval	Sa 8 avril - 8h30-10h (classe)
Module CS 2.3.2	Identification des habiletés TT avancées du VB	CT (H.Vleminckx et G. Mauroy)	Loverval	Sa 8 avril – 10h-12h (classe) et 13h-14h30 (plateau)
Module CS 2.2.4	Utilisation de la vidéo pour analyser la pratique en VB	F. Servotte	Loverval	Sa 8 avril – 14h30-16h (classe)
Module CS 2.3.4	La prép. psycho. : sensibilisation et stratégies de base	A. Honnay	Loverval	Di 9 avril – 9h-10h45 (classe)
Module CS 2.5.1	Les aspects psych. et éth. de la gestion d'un groupe	A. Honnay	Loverval	Di 9 avril – 11h-12h45 (classe)
Module CS 2.5.2	Aspects pratiques de la relation coach-arbitre en VB	J. Cornet	Loverval	Di 9 avril – 14h-15h45 (classe)
Module CS 2.3.5a	Pratiques adaptées du VB – VB assis	V. Milichkevitch	Loverval	Di 9 avril – 16h - 17h (plateau)
Module CS 2.2.1	Analyser sa pratique pour une action plus efficace	M. Cloes	Loverval	Lu 10 avril – 8h30 à 10h (classe)
Module CS 2.2.9	Bases de la plan. de l'entraînement physique en VB	Flamme	Loverval	Lu 10 avril– 10h30-11h (classe)
Module CS 2.3.3	Amélioration des qualités physiques chez les jeunes	Flamme	Loverval	Lu 10 avril – 11h-12h30 (plateau)
Module CS 2.2.7	Intégration de la PP dans l'entraînement TT en VB	M. Cloes	Loverval	Sa 29 avril – 9h à 12h (classe), de 13h à 15h (plateau) et de 15h30 à 16h30 (classe)
Module CS 2.2.2	Développement des habiletés TT avancées du VB	CT (H.Vleminckx et G. Mauroy)	Loverval	Sa 10 juin - 8h30-12h30 (classe et plateau)
Module CS 2.4.1	Bases de la prévention en VB	P. Vanspauwen	Loverval	Di 11 juin – 8h30-10h30 (plateau)
Module CS 2.2.8	Élaboration d'une séance de CP ou de RM	X. Flamme	Loverval	Di 11 juin - 10h30- 12h (plateau)
Module CS 2.2.3	Préparation d'un cycle d'entraînements TT	Geoffrey Mauroy	Plateforme d'apprentissage en ligne	Parcours automatique
Module CS 2.2.5	Base du scouting	Geoffrey Mauroy	Plateforme d'apprentissage en ligne	Parcours automatique
Module CS 2.3.5b	Pratiques adaptées du VB – Net VB	P. Delhaye	A distance en visio	1h – date à préciser
Module CS 2.2.6	Evaluation physique de base en VB	Geoffrey Mauroy	Plateforme d'apprentissage en ligne	Parcours automatique
Module CS 2.2.10	Stages	CT	20 h à réaliser avec les sélections FVWB en fct du calendrier	

Loverval – Centre Adeps, All. des Sports 12, 6280 Gerpinnes

**COURS SPÉCIFIQUES
MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR
EN VOLLEY-BALL
2023
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

à renvoyer au secrétariat de la FVWB

par E-mail (coachs@fvwb.be)

pour **le 06/04/23 au plus tard**

1. Compléter :

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Adresse e-mail :@.....

Téléphone : Date de naissance :

Club : Licence n°

2. Verser 150€ sur le compte de la FVWB : BE16 0353 2657 3274 – GEBABEBB

Communication obligatoire lors du paiement : « MSEd 2023 + Nom + Prénom »

3. Joindre :

- a) Une copie de l'attestation de réussite des cours généraux Adeps MSEd
- b) Une copie de l'attestation de réussite du module '1^{ers} soins en milieu sportif'
- c) La preuve de paiement du montant de l'inscription